



ALAJI CFA



TFP AM – TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE AGENT MACHINISTE EN PROPRETÉ

RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Taux de réussite à la certification : 80 %

PRE-REQUIS

- Projet professionnel validé dans les métiers de la propreté
- Avoir satisfait aux épreuves de sélection

OBJECTIFS

L'objectif de la formation est d'obtenir le TFP correspondant au métier d'Agent Machiniste et de valider les compétences ou capacités attestées ci-dessous :

- Choisir les produits et matériels, préparer les installations avant intervention (rangement, protection et balisage)
- Prendre en compte les locaux des clients et leurs spécificités
- Réaliser les techniques professionnelles relatives au détachage, à la méthode spray, au shampooing moquette, au lustrage au décapage à sec et au lavage mécanisé
- Maintenir en état de bon fonctionnement le matériel professionnel
- Contrôler le résultat de sa prestation et savoir rendre compte à sa hiérarchie
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement sur le chantier
- Se présenter et développer des relations cordiales avec le client

CONTENU DE LA FORMATION

La certification se compose de 5 blocs de compétences indépendants les uns des autres :

1. bloc organisation de chantier (28 heures)
2. bloc réalisation des techniques professionnelles (77 heures)
3. bloc contrôle des résultats (14 heures)

4. bloc respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement sur les chantiers (14 heures)
 5. bloc relations clients et attitudes de service (21 heures)
- + 28 heures pour un module de renforcement pratique

DURÉE

Durée totale de 202 heures

- Les 5 modules + le module de renforcement pratique : 182 heures
- Positionnement et évaluation continue : 20 heures (dont 4 H pour l'évaluation finale)

Des options spécifiques pourront être rajoutées aux modules suivant les besoins d'une entreprise ou la demande d'un financeur : habilitation électrique, SST, techniques de recherche d'emploi, PRAP,.....
Des modules linguistiques complémentaires peuvent également être proposés pour les stagiaires qui ne maîtriseraient pas suffisamment la langue française. Hors du périmètre de la certification, une entreprise pourra également souhaiter de coupler des modules techniques spécifiques complémentaires.

METHODES MOBILISÉES

- Mobilisation du plateau technique propreté
- Matériel et consommables professionnels
- Présentiel, présentiel enrichi
- Formateurs professionnels issus des métiers de la propreté

MODALITÉ D'EVALUATION

Ce TFP « Titre à Finalité Professionnelle » est un Titre de la branche professionnelle de niveau 3, et est inscrit au RNCP .

La certification se déroule devant un jury composé de professionnels et de formateurs issus de l'organisme valideur.

Mise en situation pratique et test théorique.
Possibilité de validation partielle : L'organisation modulaire du TFP permet au candidat lors de la passation de la certification d'obtenir un ou plusieurs blocs de compétences, il en conserve le bénéfice pendant 5 ans.

Équivalence : CCP1 du TP APH

Passerelles : TFP AERP ou CQP laveur de vitre

Suite de parcours : TFP AERP

Débouchés : L'agent machiniste exerce son activité très majoritairement dans des entreprises de propreté, mais il peut l'exercer dans des entreprises ou établissements publics ou para publics qui ont internalisé l'activité de nettoyage (hôpitaux par exemple) ou au sein de collectivités territoriales ou encore au sein de bailleurs sociaux (office HLM par exemple).

- Agent machiniste
- Agent d'entretien
- Agent de propreté
- Agent de services propreté
- Nettoyeurs de locaux

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Si demandeur d'emploi :

- Positionnement sur Kairos par un prescripteur
- Participation à l'information collective : tests de positionnement et entretien de motivation
- Intégration sur l'action de formation, maximum 1 mois après le positionnement

Si salarié :

- Prise de contact avec un chargé de développement
- Établissement d'une convention de formation et Inscription sur l'action concernée

Formation également accessible par la voie de l'alternance (apprentissage ou professionnalisation) – Intégration dans l'un de

nos CFA : <https://bit.ly/3wzF4qK>

Pour en savoir plus sur les avantages des contrats en alternance :

- Avantages du contrat d'apprentissage : <https://bit.ly/3AvZJ0T>
- Avantages du contrat de professionnalisation : <https://bit.ly/3bF55fN>


Formation également accessible par la voie la formation professionnelle pour les salariés en poste :

- Document explicatif sur la PRO A : <https://bit.ly/3LaEx2u>

Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :

<https://alaji.fr/category/sites-de-formation/>

CONTACTS

 03.83.58.18.28

 <https://www.alaji.fr/contact/>

ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE

? Nos locaux sont accessibles et conformes pour l'accueil de personnes à mobilité réduite

TARIF

- Tarif individuel indicatif de 4040 € net de taxes (comprenant les frais de jury), nous consulter pour un devis détaillé
- En inter et en intra : nous consulter
- Formation prise en charge pour les demandeurs d'emploi en formation continue par Pole Emploi ou la région Grand Est.

DERNIÈRE MISE À JOUR

30/06/2022

